

Monsieur / Madame le/la principal·e / proviseur·e,

Nous soussignés, professeurs, CPE, PsyEN au collège / lycée à tenons à vous informer que nous ne signerons pas le pacte enseignant/CPE/PsyEN

– parce que nous refusons le travail supplémentaire contraint pour augmenter nos rémunérations notoirement insuffisantes, nous exigeons une revalorisation sans contreparties après des années de perte de pouvoir d'achat qui pèsent lourdement sur notre quotidien et sur l'attractivité de nos métiers.

– Parce que nous refusons un alourdissement de notre charge de travail alors que notre travail actuel dépasse déjà majoritairement les 43 heures hebdomadaires selon les propres données du ministère.

– Parce que, fondamentalement attachés à notre statut, nous refusons d'entrer dans une logique contractuelle incompatible avec l'autonomie professionnelle nécessaire à la réalisation de nos missions au service des usagers. Le pacte organise une forme de service d'astreinte qui va considérablement contraindre l'exercice de notre métier au quotidien.

– Parce que nous rejetons le chantage qui consiste à conditionner à la signature du pacte, la mise en place de projets, la possibilité d'aider et d'accompagner nos élèves voire d'obtenir des demi-groupes.

– Parce que les remplacements au débotté imposés par le pacte relèvent d'une tromperie dont nous refusons d'être les complices : faire croire aux parents et à l'opinion publique qu'un cours peut s'improviser, et que les enseignants sont interchangeables du jour au lendemain et qu'ainsi les carences de recrutement seraient comblées.

– Parce que le pacte est l'outil de réformes contestées en collège, en LP, sur l'orientation ou le SNU qui sont à l'opposé de notre ambition de faire réussir tous les élèves

Fondamentalement, le pacte va à l'encontre de ce qui fait la valeur de notre métier : un enseignement de qualité, fondé sur des progressions réfléchies et sur la construction d'une relation pédagogique ambitieuse dans un collectif de travail solidaire.

Nous exigeons une réelle revalorisation salariale, une amélioration de nos conditions de travail, et globalement plus de personnels qualifiés dans nos établissements auprès des élèves avec une programmation des recrutements de personnels enseignant-es, de vie scolaire, d'orientation, d'infirmières et d'assistants sociaux.

Soyez assuré-e, Madame/Monsieur le/la principal-e, le/la proviseur-e de notre attachement au service public d'Education.

Copie section académique du Snes-FSU